

Ensemble En Terre de Camargue

juillet-août-septembre 2013

Aigues-Mortes

Le Grau-du-Roi / Port-Camargue

Saint-Laurent d'Aigouze

Le trimestriel de la Communauté de Communes

numéro

16

Dossier :

des menus équilibrés dans
les cantines intercommunales

 Communauté
de communes
Terre de CAMARGUE

■ Economie p.3

■ Chronique du Tri p.7, 8, 9 et 10

■ Culture p. 14

■ Sports d'eau p.15 et 16

SOMMAIRE

ECONOMIE

CV audio p. 3
Z.A Terre de Camargue p.3
Partenariat CCI p.3

DOSSIER

Les menus de ma cantine p.4
Recommandations p.5
Rentrée scolaire p.6

CHRONIQUE DU TRI

Déchets : Bilan 2013 p. 7
Conjugons nos efforts p.8 et 9
Collaboration inter-collectivités p.10

BREVES

p.11

INSTITUTION

Délibérations p.12 et 13

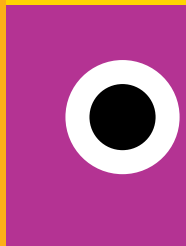
CULTURE

Concours culturels p. 14
Devoir de mémoire p.14
Horaires d'été / bibliothèques p.14

SPORTS D'EAU

Sports Nautiques p. 15
Centre Aqua-Camargue p.16

«Ensemble, en Terre de Camargue» est distribué dans les boîtes à lettre du territoire, mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est donc mis à disposition dans les Offices de Tourisme, les mairies, le Palais des Sports et de la Culture (Le Grau du Roi), divers commerces et les bâtiments intercommunaux gérés par la CCTC comme les bibliothèques, la salle Camargue, les ports maritimes de plaisance et Aqua-Camargue.



Edito du Président de la CCTC

Avec le mois de juillet, l'année scolaire s'achève pour les enfants, mais pour nos services qui œuvrent directement ou indirectement à leur bien-être, l'heure est venue de faire un premier bilan du semestre et de préparer la seconde partie de l'année et la rentrée d'automne...

Nous avons donc souhaité dans ce numéro préciser notre action en matière de restauration scolaire en faisant un zoom sur les **menus de la cantine (p.4)**, proposer quelques **recommandations nutritionnelles (p.5)** et donner le **calendrier d'inscription des cantines de la rentrée (p.6)**.

Toujours en lien avec nos actions pour l'enfance, la CCTC a organisé et financé les sessions sportives printanières de **découverte de sports nautiques comme la voile, l'aviron et le kayak (p.15)**. De leur côté, les maîtres-nageurs d'Aqua-Camargue ont également remis leurs **diplômes (p.16)** aux petits nageurs de l'année.

D'autre part, la Communauté de Communes vient de publier le **Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'élimination des déchets ménagers (p.7)** et l'ensemble des **filières d'élimination (p.8 et 9)** des divers déchets est présenté dans la Chronique du Tri. Je suis par ailleurs ravi de voir que les 2 déchèteries de Le Grau du Roi et de Saint Laurent d'Aigouze, nouvellement réhabilitées, pour lesquelles nous avons choisi d'opter pour des solutions innovantes (système de béton modulaire breveté par une entreprise française, cf. bulletin n° 15) attirent la curiosité de **collectivités voisines (p.10)**.

Du côté de la culture, la première partie de saison s'est clôturée par la **remise des prix des concours de nouvelle, poésie et poèmes-affiches (p.14)**. Les bibliothèques restent bien entendu ouvertes aux **horaires d'été (p.14)**. Je vous rappelle que le Centre Aqua Camargue lui aussi est ouvert, à l'année, 7 jours sur 7, et cet été, il vous ouvre les portes de son **espace détente (p.16)**.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Léopold ROSSO

Président de la Communauté
de Communes Terre de Camargue
et Conseiller Général
du Canton d'Aigues-Mortes

Ensemble En Terre de Camargue

■ Directeur de la publication:
Enry Bernard-Bertrand

■ Comité de Rédaction:
Enry Bernard-Bertrand, Renaud
Lafuente, Léopold Rosso,
Service communication CCTC

■ Conception, graphisme et
mise en page:
Service Communication CCTC

■ Photos :
Service Communication CCTC,
sauf mentionné.

■ Illustrations:
Service Communication CCTC

■ Impression:
Imprimerie Rimbaud
Tél : 04 90 06 60 30

■ Dépôt légal: juillet 2013

■ ISSN: 1967-7073

■ Edité à 17 000 exemplaires

■ Service Communication
Communauté de Communes
Terre de Camargue
26, quai des croisades
30220 AIGUES-MORTES
Tél: 04 66 73 91 38
Fax: 04 66 53 81 97
communication@terredecamargue.fr

Une recherche d'emploi originale...

CV audio



Le collectif ETAP (Engagement Territorial des Acteurs pour l'Egalité), en collaboration avec la MDEE (Maison de l'Emploi et de l'Entreprise) et la Communauté de Communes Terre de Camargue, a mis en place une action dans le cadre de la lutte contre la discrimination à l'embauche, sous forme de diffusion de Curriculum Vitae via les radios locales.

Jeudi 27 Juin, une conseillère de la MDEE, a donc accompagné 5 chercheurs d'emploi dans les studios d'enregistrement de la radio locale Delta FM Terre de Camargue.

M. Bruno Boulenger, réalisateur radio a enregistré les C.V des 5 participants pour ensuite les diffuser sur les ondes 88.9 aux heures de grande écoute, à savoir : 9h45 et 18h02 tous les jours de la semaine.

De plus, chaque participant s'est vu remettre une copie de l'enregistrement afin de pouvoir l'utiliser lors d'envoi de C.V par mail.

L'opération devrait être reconduite.



Z.A Terre de Camargue

Travaux futurs



Divers travaux seront prochainement réalisés en vue de l'amélioration de la Zone d'Activités Terre de Camargue, située à Aigues-Mortes.

A la demande de certains professionnels, des ralentisseurs plateaux (10 mètres de long) adaptés à la circulation des poids lourds seront installés, une quarantaine de pins abattus, 87 potelets amovibles installés (pour éviter les stationnements inadaptés de caravanes) et les ilots végétaux seront bétonnés. Enfin, l'éclairage sera amélioré de 80% grâce au remplacement des lampes actuelles par des lampes à iodures métalliques.

Partenariat

Chambre de Commerce et d'industrie



Début mai, Léopold Rosso, Président de la CCTC et Henri Douais, Président de la CCI de Nîmes-Alès-Le Vigan ont signé une convention visant le renforcement de la collaboration entre les deux partenaires publics pour développer l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets, l'animation du commerce et l'observation économique.

Ainsi, la chambre consulaire s'est engagée "à mettre au service de la CCTC son observatoire économique en réalisant des études à sa demande notamment en matière de développement commercial ou de création de zones d'activités".

Les menus de ma cantine ...

1250
repas / jour



La Communauté de Communes organise la restauration collective sur le territoire et distribue 1250 repas par jour :

- pour les publics scolaires des 8 cantines intercommunales, les tout-petits des Accueils de Loisir et de certaines structures multi-accueil (crèche, halte-garderie...)
- pour les personnes âgées bénéficiant du portage à domicile par les CCAS.

Les repas sont préparés à la Cuisine Centrale, installée dans la Zone d'Activité Terre de Camargue à Aigues-Mortes. Cet équipement public est dédié à la conception des repas et regroupe 13 agents. De l'achat des denrées à la préparation des repas, la CCTC est engagée dans une démarche de qualité qui commence dès la conception des menus par la diététicienne.

Une alimentation équilibrée

La diététicienne

Les menus sont élaborés par la diététicienne de la Cuisine Centrale, Marie-Hélène Gozioso. Celle-ci détermine les fréquences et les grammages des plats adaptés à chaque tranche d'âge (maternelle, élémentaire ou adulte) afin qu'ils correspondent aux besoins nutritionnels de chacun.

Le Plan National de Nutrition et de Santé

La diététicienne suit les recommandations du PNNS, véritable «boîte à recommandations» pour une bonne nutrition.



Les fruits et légumes rois de la semaine de la Fraich'attitude en juin.

Questions à la diététicienne

Marie Hélène Gozioso



Qu'est-ce qu'un diététicien territorial?

C'est un acteur de la santé publique. En restauration collective, il contribue « à la définition, à l'évaluation et au contrôle de l'alimentation servie en collectivité ainsi qu'aux actions de prévention ».

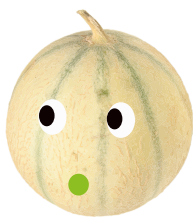
Comment composez-vous les menus?

Depuis 2011, un arrêté nous impose un équilibre et une variété dans les produits. Nous suivions déjà cette règle en appli-

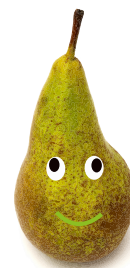
quant depuis de nombreuses années les recommandations du GEMRCN (Groupe d'Etude des Marchés de restauration Collective et de Nutrition). Nous privilégions certains aliments bénéfiques pour la santé comme les fruits, légumes, viandes, poissons et produits laitiers et limitons ceux trop gras ou trop sucrés comme les fritures, les desserts sucrés.

Mettez-vous les enfants au régime?

Surtout pas! Notre objectif est de leur proposer des menus variés, équilibrés, de bonne qualité et d'éveiller leur curiosité... Les aliments de faible qualité nutritionnelle ne sont pas interdits car ils procurent un plaisir gustatif aux enfants mais ils sont donnés en quantité raisonnables.



Recommandations à appliquer à la cantine... et à la maison !



Les fruits et légumes

Riches en fibres, vitamines, minéraux et antioxydants.

Recommandations (PNNS) : au moins 5 fruits et légumes / jour.

Nos menus comportent au moins 1 légume ou 1 fruit cuit ou cru chaque jour.

Les fruits sont souvent labellisés bio et les légumes crus sont frais sous vide. Les légumes cuits sont soit surgelés soit issus de conserves de marque.



Les féculents

1^{ère} source d'énergie pour l'organisme.

Recommandations (PNNS) : à chaque repas et selon l'appétit.

Nos menus : 10 repas / 20 comportent des légumes secs ou féculents (pâtes, riz, semoule ou pomme de terre) seuls ou en mélange. Pour les repas ne contenant pas de féculent en accompagnement du plat principal, une source de sucres lents est présente en entrée ou en dessert.



Les produits laitiers

Riches en calcium et en protéines.

Recommandations (PNNS) : 3 ou 4 par jour.

Nos menus : 12 fromages sur 20 repas. 6 repas sur 20 comportent un produit laitier suffisamment riche en calcium mais sans trop de matière grasse (moins de 5g par portion).



Viandes, oeufs et poissons

**Recommandations (PNNS)
1 à 2 fois / jour, en alternance**

Nos menus : les panés sont limités à 4 repas sur 20 s'ils contiennent plus de 15% de matières grasses (nous favorisons les panés moins gras), les charcuteries en plat principal sont limitées à 2 repas sur 20, les préparations contenant du poisson sont proposées au moins 4 fois sur 20 repas et contiennent au moins 70% de poisson, les viandes rouges sont proposées non hachées et au moins 4 fois sur 20 repas et les préparations à base de viande, poisson ou œuf contenant moins de 70% de la portion recommandée ne dépassent pas 4 repas sur 20.



Matières grasses

Recommandations (PNNS) : modération et variété.

Nos menus : nos vinaigrettes sont faites maison (tournesol); pour la cuisson, nous utilisons un mélange de plusieurs huiles (pépins de raisin, tournesol et colza) et sur certaines préparations, nous proposons de l'huile d'olive...

Sucres

Desserts peu sucrés (moins de 20g de sucre), sinon, limités à 4 sur 20 repas maximum.

Sel

Il n'est pas présent sur les tables. Il n'est donné qu'après que les enfants aient goûté le plat et l'aient demandé. Les nombreuses préparations « maison » permettent de maîtriser les quantités de sel.

NB : Nos menus sont équilibrés sur la semaine.

Rentrée scolaire 2013-2014 : inscriptions à la cantine (restauration scolaire)

Aigues-Mortes

Pour :

L'école Charles Gros (maternelle et primaire)
L'école Léon Gambetta (maternelle)
L'école Henri Séverin (maternelle et primaire)



Les bureaux d'inscription à la cantine (situés au sein de chaque école) seront ouverts de 7h à 15h à partir du 26 août.

Le Grau du Roi

Pour :

L'école Eugénie Deleuze (maternelle)
L'école Le Repausset-Levant (primaire)

Le bureau d'inscription (situé à la Vie Scolaire) sera ouvert de 7h30 à 13h30 du 23 juillet au 31 août.

L'école Eric Tabarly (maternelle)

Le bureau d'inscription (situé au sein de l'école) sera ouvert de 7h à 15h à partir du 26 août.

Saint Laurent d'Aigouze

Pour :

L'école Chloé Dusfourd (maternelle et primaire)

Le bureau d'inscription (situé à l'entrée du restaurant scolaire) sera ouvert de 7h à 15h à partir du 26 août au bureau de la

Parents : facilitez-vous la vie...

Optez pour le PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE tout au long de l'année !
(déposer un RIB le jour de l'inscription)

En septembre, la Cuisine Centrale de Terre de Camargue fêtera ses 20 ans de service de restauration collective pour les enfants et personnes âgées du territoire !



Le service de Restauration Collective et la Cuisine Centrale travaillent actuellement à la mise en place d'une procédure en cas de crise alimentaire à partir du mois de septembre.

Arnaud PERRETTE Audioprothésiste D.E

Centre de correction auditive



AUDITION

Centre de correction auditive

e-mail : arnaudperrette@aol.com

Audionet
04 66 73 59 76
15, Boulevard Diderot
30220 AIGUES-MORTES

Delta Audition
04 66 73 59 76
44, Rue Carnot

30220 ST LAURENT D'AIGOUZE

Audionet
04 66 88 91 60
38 B, Rue Alsace Lorraine
30240 LE GRAU DU ROI



CHRONIQUE *du* tri

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FAIT SA CHRONIQUE DU TRI



DECHETS : BILAN 2013

Questions au Président de la CCTC : Léopold Rosso

Qu'est-ce que le RAPQS ? (Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'élimination des déchets ménagers)

Léopold Rosso : La loi Barnier, relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers. La loi précise que chaque président d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (tel que la Communauté de Communes) doit présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers avant une mise à disposition du public. Le décret n°2000-404 du 11/05/2000 définit le contenu minimal de ce rapport.

Quel est son objectif?

LR : L'obligation faite aux collectivités de rédiger ce rapport annuel vise un double objectif : responsabiliser les élus et favoriser la transparence vis-à-vis des usagers en assurant la diffusion de ce rapport.

Quels sont les événements marquants de 2012?

LR : En terme d'acquisition nous avons acheté un conteneur maritime pour y stocker en sécurité les déchets valorisables et un camion de 26 tonnes pour l'évacuation

des bennes de déchèterie. Nous avons également équipé le territoire des premières colonnes de tri sélectif enterrées, renouvelé le marché public de collecte des colonnes de tri sélectif (Points Tri) en apport volontaire... Enfin, c'est en 2012 que nous avons démarré le remplacement de la déchèterie basée sur Le Grau du Roi par une structure modulaire en béton qui s'est poursuivie en 2013 par la même opération sur Saint Laurent... Année riche en actions, n'est-ce pas?

Puisque vous l'abordez... quels sont les projets pour 2013?

LR : La finalisation de la réfection engagée au niveau des déchèteries du territoire. La plate-forme de compostage de l'Espiguette, qui accueille les déchets verts, va subir des aménagements afin d'améliorer la qualité du compost produit. Enfin, le tri sélectif reste un axe fort à développer... Pour cela, nous comptons installer de nouvelles colonnes de tri enterrées et mettre en place de nouvelles actions de communication.

Quel message faut-il faire passer aux habitants du territoire aujourd'hui?

LR : Les efforts de réduction des déchets «payent» peu à peu... nous observons une

diminution d'année en année des tonnages de déchets, et ce, malgré l'augmentation de la population du territoire. Mais nous constatons deux freins conséquents. Tout d'abord, le tri sélectif ne se développe pas autant qu'il faudrait, beaucoup d'administrés continuent à jeter les déchets recyclables avec les ordures ménagères. Ensuite, les erreurs de tri sont fréquentes, trier c'est bien, mais les gens font souvent des erreurs en déposant des produits qu'ils croient recyclables mais qui ne le sont pas!



23 576 tonnes
de déchets pris en charge par la CCTC sur le territoire

46% des déchets font l'objet d'un tri

85% des déchets ont été valorisés
production d'énergie/recyclage/compostage

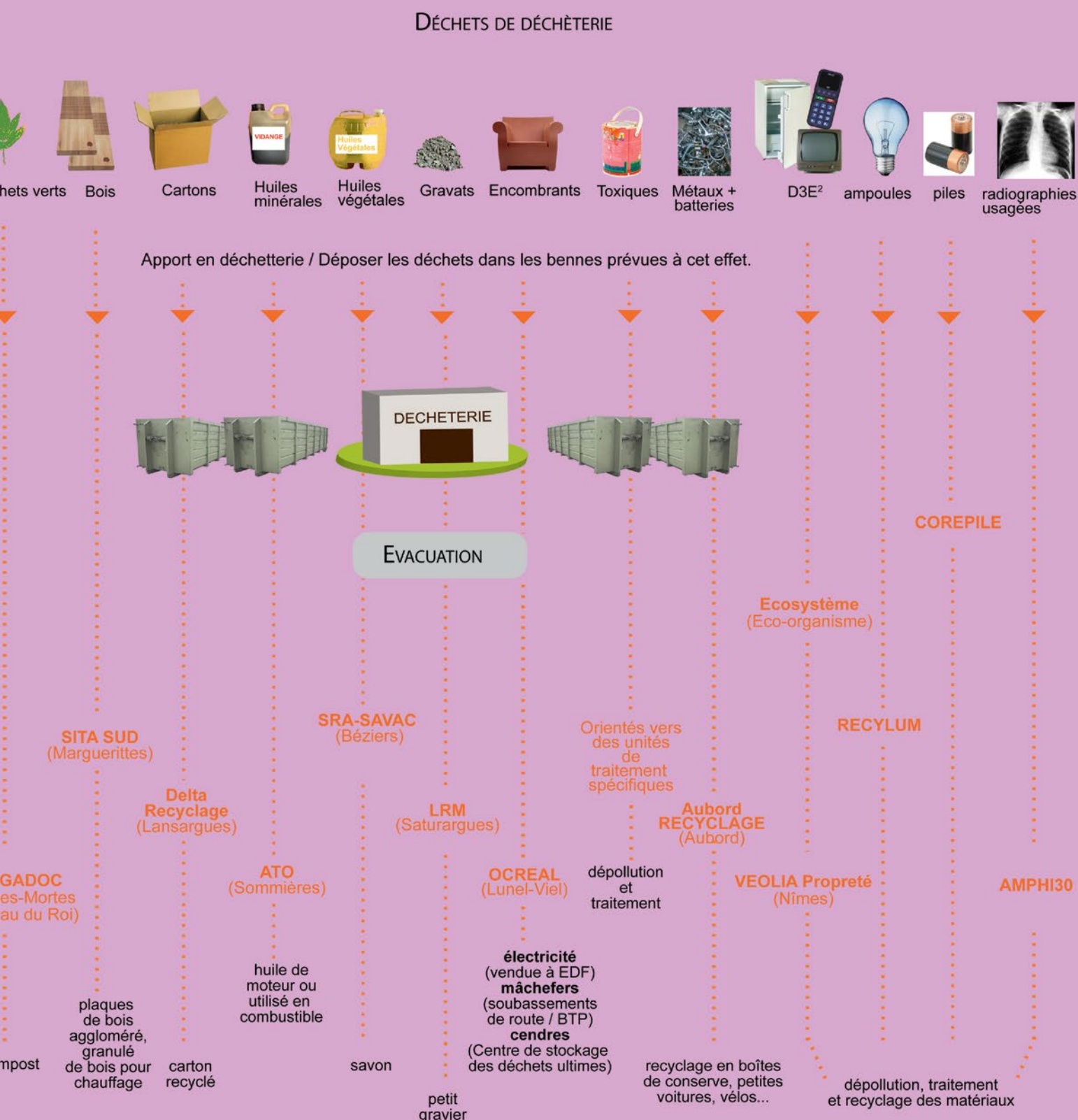
≈ 5 Millions d'€^{TTC}
consacrés au fonctionnement du service soit 262,35€/habitant

≈ 400 000 €^{TTC}
consacrés aux investissements soit 21,10€/habitant

DECHETS : conjugons nos efforts



vous les trieZ... nous les collectons ... ils les valorisent...





Collaboration inter-collectivités



Elus et techniciens de la C.C Terre de Camargue et de la commune des Saintes Maries de la Mer



Léopold Rosso (Président de la CCTC), Christian Valette (Président de la CC Pays de Sommières), élus et techniciens.



Visite de la Station de Compostage des Déchets Verts de l'Espiguette.



Les techniciens de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole.

La CCTC vient d'accueillir plusieurs collectivités désireuses d'en savoir plus sur les dernières installations du service «Recyclage et Valorisations». Le 4 juin, ce sont des élus et des techniciens de la commune des Saintes Maries de la Mer qui sont venus découvrir la nouvelle déchèterie modulaire en béton de Le Grau du Roi (semblable à celle de Saint Laurent d'Aigouze). Le 27 juin, Christian Valette, Président de la C.C du Pays de Sommières accompagné d'élus et de techniciens ont visité en compagnie de Léopold Rosso la déchèterie ainsi que la Station de Compostage des Déchets Verts (2ème

installation publique de ce type dans le département du Gard). Début juillet, c'est Nîmes Métropole qui vient à son tour visiter les équipements... puis, à la rentrée, la C.C du Pays de Lunel.

Les élus communautaires avaient découvert les solutions «modulobéton» à Pollutech en 2012. Désormais, ces solutions, faciles à mettre en œuvre semblent séduire les responsables d'autres collectivités...



Un nouveau Point Tri enterré a été installé à la fin du mois de juin rue Aspirant Mahistre à **Saint Laurent d'Aigouze**.



La façade du hangar de la **Base Nautique** Intercommunale du Vidourle (**Le Grau du Roi**) qui héberge les associations Kayak Club Terre de Camargue et Aviron Club Terre de Camargue a fait peau neuve. La signalétique d'identification sera peinte dans la foulée.



Projet d'un nouveau réseau de médiathèques sur le territoire

La société «Puzzle Ingénierie Culturelle» basée à Senlis vient d'être choisie, suite à un appel d'offres d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour mener une **étude préliminaire à la construction de médiathèques intercommunales**.

Cette étude posera les bases du futur programme de construction et de fonctionnement des médiathèques gérées par la CCTC. Concrètement, les élus souhaitent construire de nouvelles médiathèques sur Le Grau du Roi et sur Aigues Mortes et compléter et agrandir celle de Saint Laurent d'Aigouze déjà reconstruite en 2012.

Des terrains sont d'ores et déjà pressentis, l'étude proposera un dimensionnement opportun des bâtiments pour chaque commune.

Il convient de rappeler que cette analyse s'inscrit dans une logique

de fonctionnement mutualisé et complémentaire des 3 bibliothèques entre elles. A l'issue de ce travail, la CCTC disposera de l'ensemble des données et préconisations pour lancer les marchés de réalisation des projets selon un programme et un calendrier que définira l'équipe nouvelle issue des élections du printemps 2014.

PROJET DE SELF SERVICE cantine du Repausset-Levant

Des crédits ont été mobilisés (35 000 €) afin que soit menée une étude permettant de définir la nature et le montant des travaux à réaliser afin de modifier le restaurant scolaire de l'école du Repausset-Levant dans une logique de self service afin de mieux accueillir les élèves et de fluidifier son fonctionnement.

Raccordement des eaux usées de Saint Laurent d'Aigouze à la Station d'Épuration Intercommunale

Des crédits ont été mobilisés (35 000 €) afin que soit menée une étude permettant de définir la nature et le montant des travaux à réaliser afin de modifier le restaurant scolaire de l'école du Repausset-Levant dans une logique de self service afin de mieux accueillir les élèves et de fluidifier son fonctionnement.

TRAVAUX

Promenade le long du chenal maritime devant la CCTC

Continuation de l'existant jusqu'au chantier naval. La commune d'Aigues-Mortes ayant ouvert un important parking derrière les bureaux de la CCTC, il convient, au delà de la nécessité d'aménager le site, de permettre aux usagers dudit parking d'accéder ensuite à la commune dans de bonnes conditions. Ce travail sera aussi l'occasion de renforcer les berges du chenal.

DELIBERATIONS

du Conseil Communautaire

Définition : une délibération est un acte administratif (acte juridique fait dans le cadre de l'administration et dans un but d'intérêt général) à caractère exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication ou à sa notification aux personnes concernées et à leur transmission au représentant de l'Etat (contrôle de légalité en Préfecture).

EAU

Convention avec Réseau Ferré de France pour passage du raccordement d'eau usée de St Laurent d'Aigouze à la Station d'épuration intercommunale.

*Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0*

Délibérations du 6 Mai 2013

EAU

Avis défavorable sur la création d'une carrière à ciel ouvert de sables et de graviers à Galargues le Montueux (zone d'alimentation du forage des Baïsses).

*Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0*

EAU

Participation pour le financement de l'assainissement collectif (complément à la délibération n°2012-06-97)

*Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0*

EAU

Convention avec la SAFER Languedoc Roussillon visant à lutter contre les pollutions diffuses dans l'aire de d'alimentation de captage (mesures dont achat de terrain)..

*Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0*

ECONOMIE

Convention de partenariat entre la CCTC et la CCI de Nîmes, Bagnols, Uzès, Le Vigan visant la mise en oeuvre d'une stratégie d'actions en faveur du développement économique.

*Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0*

PORTS

Fixation des tarifs 2013 pour les appointements sur les ports maritimes de plaisance de la CCTC.

*Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0*

DECHETS / Professionnels

Actualisation des coûts liés à l'élimination des déchets et servant au calcul de la redevance spéciale pour l'année 2013.

*Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0*

Rappel :

Le Conseil Communautaire de la CCTC est composé de 37 délégués (7 pour Saint Laurent d'Aigouze ; 14 pour Aigues-Mortes et 16 pour Le Grau du Roi).

Délibérations du 17 Juin 2013

BUDGET

Décision modificative n°1
concernant le Budget
Principal

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

BUDGET

Décision modificative n°1
concernant le Budget
«Ports maritimes
de plaisance»

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

BUDGET

Décision modificative n°1
concernant le Budget
«Assainissement»

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

PREVENTION DES RISQUES

Motion relative au Plan de Pré-
vention des Risques d'Inonda-
tions (PPRI) d'Aigues-Mortes.

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

SUBVENTIONS

Attribution de subventions pour
des manifestations se déroulant
sur le territoire communautaire
(les Saint Laurent de France, la
fête de la Saint Louis, les Nau-
tiques de Port-Camargue).

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

COMMUNICATION

Rapport annuel 2012 sur
la qualité du service public
d'élimination des déchets
ménagers et assimilés.

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

COMMUNICATION

Rapport annuel 2012 sur la
qualité du service public de
l'eau potable.

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

COMMUNICATION

Rapport annuel 2012 sur la
qualité du service public de
l'assainissement non collectif.

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

COMMUNICATION

Rapport annuel 2012 sur la
qualité du service public de
l'assainissement.

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

DECHETERIES

Nouveau règlement intérieur
des déchèteries et Points
Propres.

*Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0*

ZONE D'ACTIVITE

Demande de subventions
pour mise en place de ralen-
tisseurs plateaux auprès du
Conseil Général du Gard.

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

CULTURE

Convention pour la mise en
place d'ateliers pédagogiques de
théâtre avec la compagnie l'Ama-
ra des Bois (Ecole C. Dusfourd à
Saint Laurent d'Aigouze).

*Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0*

Concours culturels (4^{ème} édition)

La remise des prix de la 4^{ème} édition des concours de nouvelles, de poésies et de poèmes-affiches, organisés par la CCTC s'est déroulée cette année à Le Grau du Roi, samedi 22 Juin dernier.

Léopold Rosso, président de la CCTC, Etienne Mourrut, maire de Le Grau du Roi et Maurice Tardieu, artiste conteur, ont mené la cérémonie.

Du côté des enfants, les lauréats sont, pour le concours de poèmes-affiches Calista Joly, Alyssa Paulus et Léa Olivier.

Dans la catégorie «adulte», les gagnants sont, pour le concours de poésies Andrée Faure, Jean-Marie Leclercq et Yvette Guitonnet et pour le concours de nouvelles Guy Lauzy, Françoise Oukrate et Claire Contastin. Le jury a décerné un prix spécial à Mathys Daniel, 10 ans, pour sa nouvelle «Les jeux mortels»;

un jeune auteur qui a impressionné par sa précocité et son sens de l'intrigue. La cérémonie a été ponctuée par les interventions de Maurice Tardieu qui a lu et mis en scène les textes des lauréats. Suite à la remise des prix, adultes et enfants se sont retrouvés autour d'un goûter. A 18H, Maurice Tardieu a présenté son spectacle « Pas trop vite », mêlant émotions, rires et surprises, pour la plus grande joie des petits et grands.



Lauréats des concours de nouvelles, poésies et poèmes-affiches, entourés par Léopold Rosso, Maurice Tardieu et les agents organisateurs des concours (Betty Coste, Mireille Granon, Magali Morin et Christine Pala).



Jeanine Reynis-Jandot, André Michel, Léopold Rosso, Etienne Mourrut et Cédric Bonato

Devoir de mémoire

Mercredi 12 juin, André Michel, dit «Cacao», ancien déporté Aigues-Mortais a remis au Réseau Intercommunal de Lecture Publique son livret de mémoires rédigé avec Janine Reynis-Jandot, professeure d'histoire retraitée. Cet acte officiel s'est déroulé à la médiathèque intercommunale d'Aigues-Mortes en présence de Léopold Rosso, Président de la CCTC, d'Etienne Mourrut, Maire de Le Grau du Roi et de Cédric Bonato, Maire d'Aigues-Mortes ainsi que d'André Boulicault, responsable de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Gard, des amis et de la famille de M. Michel. Les intervenants se sont unis pour souligner l'importance de cet acte et ont rappelé les valeurs fondamentales de paix, liberté, solidarité et refus de toute discrimination.

RESEAU des bibliothèques intercommunales d'Aigues-Mortes, de Le Grau du Roi et de St Laurent d'Aigouze.

Horaires d'été

du 1^{er} juillet au 31 août inclus

Lundi 9h-12h et 16h30-18h30

Mardi 9h-12h

Mercredi 9h-12h et 16h30-18h30

Judi 9h-12h

Vendredi 9h-12h

+ d'infos sur :

www.terredecamargue-culture.fr

Initiation aux Sports Nautiques



Kayak : Jeunes élèves en tandem et en solo...



Aviron : Le moniteur d'aviron donne les derniers conseils aux élèves...



Voile : Le moniteur remorque les enfants dans son sillage pour sortir du port...

Les premières sessions de découverte des Sports Nautiques par les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 du territoire*, viennent de s'achever.

Ces sessions ont été mises en place dans le cadre de projets éducatifs en collaboration avec l'Education Nationale et financés par la Communauté de Communes Terre de Camargue (transport et prestation compris).

En effet, ce printemps plus de 200 enfants ont pu découvrir ou se perfectionner en voile, avec les moniteurs de l'UCPA de l'école de voile de Port-Camargue, en kayak et en aviron avec les moniteurs des associations Kayak Club Terre de Camargue et Aviron Terre de Camargue, implantées à la Base Nautique du Vidourle.

Les sessions d'apprentissage se sont déroulées en deux temps, une initiation théorique, puis une mise en situation pratique sur l'eau.

Rendez-vous est déjà pris dès septembre et octobre prochain, pour la suite des actions avec le déroulement des 30 dernières séances d'automne.

* : élèves des écoles du Repausset Levant (Le Grau du Roi), C.Gros et H.Séverin (Aigues-Mortes) C.Dusfour (Saint Laurent d'Aigouze).

Après avoir découvert ces activités dans le cadre de l'école, votre enfant souhaite se perfectionner ?

Vous pouvez contacter :

■ L'Ecole Municipale des Sports de Le Grau du Roi qui organise des stages multisports pendant les vacances de printemps et d'automne (6-13 ans) > 04 66 51 19 83 et 04 66 51 10 70 fstievenard.gdr@orange.fr

■ La Société Nautique de Le Grau du Roi /Port-Camargue, affiliée à la Fédération Française de Voile pour une pratique régulière en demie saison (6-17 ans) > 04 66 53 29 47 contact@sngRPC.com

■ L'association Aviron Terre de Camargue, pour une pratique régulière (à partir de 10 ans) > 04 66 51 50 08 avirongdr@gmail.com

■ Le Kayak Club de Kayak Terre de Camargue, pour une pratique régulière toute l'année (hors vacances scolaires) (à partir de 10 ans) > 07 88 20 36 97 kayakmer.legrauduroi@orange.fr

CENTRE AQUA-CAMARGUE

Remise des diplômes



Le 12 Juin en après-midi, les enfants inscrits à l'école de natation, au perfectionnement 1 et 2 et aux cours natation adolescents délivrés tous les mercredis de 14.00 à 18.00 heures durant toute l'année par les maîtres-nageurs du centre Aqua-Camargue, se sont succédés afin de passer leur test de fin d'année. A la suite d'une série d'épreuves, un passeport de natation leur a été remis, validé par les professeurs. Il permet aux enfants, comme aux parents de mieux suivre leurs apprentissages. A l'issue des épreuves les enfants ont été invités à prendre un goûter en compagnie de leurs éducateurs, concluant cette saison de natation dans la bonne humeur. Les enfants ravis sont déjà dans la perspective de la préparation de leur prochaine saison sportive 2013-2014.

Informations 04 66 35 74 89 / inscriptions sur place Centre Aqua Camargue, avenue de Dossenheim, Le Grau du Roi.

Pataugeoire



Pour varier les plaisirs de bébé cet été, n'hésitez pas et faites lui découvrir la pataugeoire du Centre Aqua-Camargue. Son traitement de l'eau à l'ozone permet d'offrir une eau désinfectée non agressive pour la peau, les yeux et les cheveux et bien qu'ouvert sur l'extérieur, l'espace est protégé du soleil.

Espace Détente



Cet été, l'espace détente, dont le solarium vient d'être équipé d'une toile d'ombrage vous accueille aux mêmes horaires d'ouverture que les bassins.



Plus d'infos (tarifs, horaires, activités, cours...) sur :

www.terredecamargue.fr

cliquez sur le pictogramme «piscine»